

# CHRONIQUE DU HAUT DOUBS

## Consolation ou les civilisations mortelles

### Un dimanche à Conso

Conso était ouvert aux quatre vents : on pouvait aller partout, sauf aux étages. Pas de gardien patenté et ceux qui doivent exister sont des plus discrets, pas de ticket d'entrée, pas de guide. Plusieurs voitures ont même franchi le porche pour aller se garer dans la grande cour ombragée, sans façon, c'est dimanche. En entrant par le côté de l'ancien couvent, bordé au sud par le Dessoubre, on découvre le jardin de curé, avec un panneau d'indication; quelques herbes aromatiques ou médicinales ont survécu parmi les folles.

Avant l'entrée proprement dite, l'ancienne scierie, ou bien le moulin (?) abrite quelques outils anciens et des objets en bois; il y a aussi des explications et des inscriptions assez récentes, semble-t-il. A l'intérieur du séminaire, on trouve encore, sous le préau, des affiches, des itinéraires touristiques, des cartes géographiques de l'endroit et même un dessin à l'envers, par rapport à la géographie réelle, des deux ruisseaux rivaux, Lançot et Dessoubre. On découvre en plus une jolie collection d'oiseaux, un peu poussiéreuse, ainsi qu'une exposition de papillons. On pourrait croire le lieu habité, à moins qu'il ne soit hanté. Voici les belles salles aux voûtes d'arêtes à l'ancienne du couvent-séminaire, les longs couloirs aux dalles de pierre, les montées d'escalier interdites, sans oublier la grande plaque en marbre sur laquelle on lit les noms des Supérieurs qui se sont succédé ici, à partir de 1835, le dernier en date étant le père Dubourgeois. La chapelle, presque une église, haute et sobre, à la manière de Port -Royal, respire encore l'austérité, mis à part le mausolée, sculpture raffinée de type Renaissance, ainsi qu'un joli tableau représentant Notre-Dame de Consolation.

Dehors, le soleil joue avec le feuillage et la verdure printanière. Un verger en pente conduit au Dessoubre qui se traîne sur les cailloux. Il y a ici un arboretum abandonné, lui aussi. Mais les nombreux sentiers, entre les ruisseaux, sont habités : on se croise, on se balade, on se salue. C'est le site, les cours d'eau, les rochers qui nous accueillent, avant de nous barrer l'horizon. Assez haut, au bord du Lançot, quelques pièces jaunies d'un squelette de biche (chevrette ?).

On ne quitte pas Consolation sans aller voir, tout en haut, la source du Dessoubre, sa cascade et son restaurant fermé; il s'agit pourtant d'une imposante construction de pierre et de bois, en équilibre sur le ruisseau qui vient de surgir et bondit; on aperçoit les rideaux entrouverts et les chaises le dos sur les tables. Il semble qu'on pourrait entrer. C'est ici que la Fondation... des Maximes, récente et qui se voulait un Consolation moderne, ludique et magique a créé une acrobatie *via ferrata* ; elle court le long du cirque dominant la vallée. Mais un mauvais coup de gel et du sort a fait sauter tout un pan supérieur de la falaise : « Ils n'ont pas eu de chance », confiait une Maîchoise, amoureuse du site, ajoutant que des voyous avaient sectionné le câble d'une longue tyrolienne, destinée à faire découvrir, avec le frisson sportif, un site exceptionnel.

La balade est finie. On remonte sur la route de « Fians ». Cependant, le Dessoubre poursuit sa dégringolade, donnant le ton à la ballade de la Roche-du-prêtre proche. En dépit de la mélodie du torrent, qui sourd en hauteur, on peut deviner, au creux du vallon, au loin, le timbre romantique et grêle de la cloche des Minimes

Denis BONNOT  
Ancien élève du Petit séminaire de Maïche,  
feu l'Ecole Montalembert

### **Dernier quart d'heure ?**

Le dépôt de bilan par la Fondation de Consolation n'étonnera que ceux qui veulent bien l'être. Bien sûr, il y a les 250 000€ de passif, mais n'auraient-ils pu être épongés par les actifs de la Fondation ? C'est donc, bien plutôt, l'acte de procédure (le dépôt de bilan) qui interpelle, tant il ouvre la voie à l'impondérable. Il y a, sans doute, comme dans la procédure commerciale, la possibilité du redressement, équivalent du concordat. Mais il y a surtout, en l'absence de retour à la viabilité des actifs, le spectre de la liquidation, c'est-à-dire de la vente au plus offrant, une secte, évoque même le président des Anciens élèves.

On se refuse à l'envisager. Reste alors le seul impératif, recyclé à l'aune du dépôt de bilan, le sauvetage de *Conso*, sur la base d'un triple impératif : sauvegarder la vocation spirituelle de l'ex-Petit séminaire, assurer sa gestion, financer ses investissements. Mais la réponse, tardive et précipitée, à ces défis s'avère compliquée par les incertitudes, à tout le moins, de la précédente gestion. Et d'abord, quelle vocation a-t-on voulu donner à *Conso* ? Depuis la fermeture du foyer-séminaire de 1<sup>er</sup> cycle (1981), on aura tout essayé: le centre spirituel, le mixage nature et culture, à l'enseigne d'un parcours de nature et de vitalité, le lieu de culture et de recueillement.

Ces objectifs n'ont pas été atteints, en termes de chiffre d'affaires et d'occupation des locaux, après le départ des Travailleuses-missionnaires, repliées sur la Grâce-Dieu. Le financement du site est donc resté un problème insoluble, en particulier, celui de l'investissement, imposé par une impressionnante surface bâtie et des toitures de 10 000 m<sup>2</sup>. Pour assurer ce financement, la Fondation avait besoin d'un socle de recettes. C'est d'ailleurs la définition même de la Fondation par rapport à l'association. Hormis le domaine forestier du séminaire, ces recettes auraient pu être apportées par l'hôtel-restaurant. En guise de recettes, la Fondation n'a eu que des contentieux qui lui ont coûté très cher et, en fin de compte, la fermeture d'abord de l'hôtel, puis du restaurant dont la valeur, aujourd'hui, en termes de chiffre d'affaires et de notoriété, apparaît résiduelle. D'autres recettes destinées à garantir un socle de capitaux propres auraient pu être retirées de la perception d'un droit d'entrée. L'idée en a été rejetée avant tout examen. C'est, au contraire, une gestion aléatoire qui s'est imposée et vient de s'achever sur le dépôt de bilan. Aléatoire dans sa stratégie, car la vocation spirituelle de *Conso* n'apparaissait plus, ou si peu, comme une priorité, alors que ses ambitions marchandes, légitimes, relevaient du pari. Plus gravement, la programmation des investissements qui commençait par la restauration de l'ancien hôtel, aux dépens du cœur de l'édifice, la chapelle d'abord, l'ancien cloître, ensuite, s'avère contestable. Le financement apparaissait tout aussi

aléatoire puisqu'il s'agissait, selon les canons de la décentralisation, de mobiliser l'Etat, Bruxelles, la région, le département, l'intercommunalité, les communes, le tout au prix d'un lobbying incessant et de résultats plus aléatoires encore. Mais, ce qui compte, dans ce système, c'est de multiplier les interventions et quand on a bien aligné les correspondances, on a le sentiment du devoir fait, même si *Conso* s'enfoncé dans la nuit.

La Fondation qui vient de prendre un grand risque en optant pour le dépôt de bilan est, aujourd'hui, confrontée à deux urgences : dans l'immédiat, l'entretien et la surveillance des locaux pour éviter une cour des miracles sur le site, le financement des investissements, ensuite, qu'il s'agisse de la chapelle ou de l'édifice conventuel, le tout avec une certitude : éviter à *Conso* le sort funeste réservé à certains monuments du patrimoine diocésain, la Mission d'Ecole ou le Grand séminaire de Faverney.

°Cf.RSHD-N° 146

### **Comment sauver Consolation ?**

Au mois d'août dernier, *RSHD*<sup>1</sup> rendait compte d'un entretien avec André Lombardet, directeur de la *Fondation du Val de Consolation*, et à cette occasion, faisait part aux lecteurs de son extrême scepticisme devant les orientations choisies. Hélas, les événements nous donnent aujourd'hui raison et, pour que cette regrettable cessation de paiements ne soit pas tout à fait inutile, le moment semble venu d'en tirer les leçons.

Tout d'abord, il est déraisonnable, voire enfantin, de se livrer à des investissements de grande ampleur, sans avoir pris la peine de vérifier, préalablement, que le retour sur investissement existait bien. Ce n'est pas la première fois que cela arrive, et on pense aujourd'hui à Métabief, puits sans fond dans lequel nos élus déversent, sans sourciller, des deniers publics dont la rentabilité leur importe peu. C'est la raison pour laquelle, et nous ne le répéterons jamais assez, il est toujours déconseillé de confier la gestion des fonds publics à ceux qui n'en sont pas responsables sur leurs propres deniers, l'irresponsabilité personnelle conduisant inmanquablement à une gabegie aussi générale que perpétuelle.

Ensuite, lorsqu'on sollicite des subventions, la prudence exige que l'on n'engage pas les travaux sans avoir été crédité.

Enfin, même si c'est beaucoup moins visible, il est toujours préférable de réaliser les dépenses d'investissement avant celles de prestige au rendement aléatoire. En effet, si elles ne sont pas soutenues par des revenus réguliers, ces dernières, certes plus voyantes, et ô combien valorisantes pour le maître d'ouvrage, aboutissent néanmoins, tôt ou tard, à la banqueroute.

Ainsi, plutôt que de persister dans l'activité hôtelière, aurait-il été certainement plus judicieux de commencer par demander des subventions<sup>2</sup> pour moderniser la desserte forestière, permettant ainsi de valoriser les 200 hectares de bois pentus qui enserrent le monastère où, jusqu'à présent, et sans doute pour longtemps encore, la *Fondation* s'est contentée de prélever quelques chablis annuels. Bon an, mal an, un domaine de ce type, à cette altitude, devrait pouvoir produire 2 000 mètres cubes par

---

1 N° 146.

2 Il existe actuellement d'importants crédits européens mobilisables pour ce type de projet.

an. Cette production ligneuse mériterait d'être gérée de près, et non sous-exploitée comme elle l'est depuis des lustres.

Actuellement, l'usine hydro-électrique, produisant 1,5 Mgwh/an, est donnée à ferme. Ainsi, la valeur ajoutée est-elle dégagée par le locataire qui verse à la *Fondation*, en contrepartie, une modeste location, régulière et facile à percevoir. Le premier acte de saine gestion dans ce dossier, serait la reprise, par la *Fondation*, en faire-valoir direct, de l'exploitation hydro-électrique, permettant ainsi de dégager 100 000 euros annuellement. Depuis le départ de l'hôtel-restaurant, ce dernier n'a jamais trouvé son équilibre. Puisque les indispensables modernisations du restaurant ont déjà eu lieu, et ce à la charge de la *Fondation* faut-il le rappeler, il est maintenant urgent de choisir un véritable professionnel.

Naturellement, face à cette situation financière calamiteuse, il faut revenir d'urgence sur le principe de gratuité jusqu'à présent prôné par la *Fondation* et, n'en déplaise à certains, faire payer les quelque 100 000 visiteurs qui entrent gratuitement sur le site chaque année. De même, faut-il impérativement augmenter le prix de location des salles pour les réunions de familles, mariages et réceptions. Comme chacun sait, les principes sont faits pour subir des accommodements et la situation l'exige, faute de quoi les bâtiments finiront tout bonnement par disparaître. Plutôt que de favoriser la fréquentation des pèlerins de l'été qui, on l'a vu, coûtent plutôt qu'ils ne rapportent, on gagnerait à s'orienter vers l'installation, à demeure, d'une communauté religieuse que l'ancienne direction, au demeurant, ne souhaitait pas.

Enfin, à l'heure où les banques, moyennant commission, tentent de collecter des fonds privés, originellement affectés au paiement de l'ISF, afin de les orienter vers de petites et moyennes entreprises en mal de financement, une campagne d'appel de fonds, entièrement déductibles fiscalement compte tenu de son statut, en faveur du site de Consolation, aurait vraiment lieu d'être. Et ceci, sans parler du mécénat d'entreprise. Là aussi, il ne faut plus atermoyer dans un marigot local où l'argent ne circule jamais, mais frapper aux bonnes portes, à haut niveau, et tout de suite.

François-Louis a'Weng